



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE SAINTE-MARIE

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement tenue le 3 novembre 2009 à 19h30, à l'école Sainte-Marie (local 124).

ÉTAIENT PRÉSENTS

Manon Barbeau,	parent, vice-présidente
Jean Brûlé,	parent, représentant au Comité de parents
Jean-François Dubé,	représentant du personnel de soutien
Isabelle Dupuis,	enseignante
Nathalie Fortier	parent
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Eric Gloutnay,	parent, secrétaire
Nadine Lussier,	parent
Josée Perron,	parent, présidente
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Claire St-Jean,	enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Christiane Beaulieu,	directrice adjointe
Linda Fortin,	directrice

ÉTAIT ABSENTE

Audrey Camiré,	représentante des professionnels non enseignants
----------------	--

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Isabelle Dupuis, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09-10-11



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2009

Il est proposé par Isabelle St-Cyr, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté, avec la correction suivante :

CE-09-10-12

Point 18 : « Linda fortin » par « Linda Fortin »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Paroles au public

Rien à signaler

5. Correspondance

Rien à signaler

POINTS DE DÉCISION

6. Programmation des activités éducatives complémentaires – Ajout classes de trouble envahissant du développement

Un document décrivant les activités proposées pour les classes de TED est remis aux membres qui en prennent connaissance. Une question est posée par Jean Brûlé à propos du transport. Les frais de déplacement seront remboursés pour les parents bénévoles qui prendraient leur voiture.

Il est proposé par Jean Brûlé, d'accepter la proposition telle que présentée.

CE-09-10-13

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Encan silencieux – 6^e année

Isabelle St-Cyr informe les membres des activités de financement relié à leur sortie Classe Neige à la fin de l'année.

Plusieurs activités de financement sont prévues, dont la vente de savons et de céramiques faits par les élèves; Aussi une œuvre d'art fait par une artiste (sœur d'Isabelle), serait mise en encan silencieux.

La logistique de l'encan reste à déterminer (par téléphone, coupon dans une boîte, etc).

Il est proposé par Nathalie Fortier, d'accepter la proposition de l'encan silencieux comme activité de financement pour la Classe Neige des classes de 6^e année.

CE-09-10-14

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



8. Organisation scolaire : redécoupage (M. Brûlé)

Jean Brûlé résume les discussions avec la commission scolaire à propos du redécoupage des secteurs de Chambly/Carignan et la distribution des élèves dans les écoles.

Comme l'an passé, le point litigieux reste le même: les élèves en surplus et la protection de la place de l'élève lors d'un transfert école.

Aucune proposition de redécoupage ne sera faite pour septembre 2010. Ce projet est remis pour septembre 2011.

La proposition de l'agrandissement de l'école Le Parchemin a été rejetée par le ministère. Par contre le projet d'une nouvelle école près de la mairie est toujours en vue. Ceci influencerait évidemment l'exercice éventuel d'une proposition de redécoupage.

Le dossier est à suivre.

9. Séance de décembre 2009

Linda Fortin demande aux membres des suggestions pour une sortie spéciale de Noël lors de la rencontre du C.É. pour décembre 2009. Josée Perron nous informe sur ce qui a été fait les années passées.

Suivant ces informations il est suggéré de tenir la prochaine séance du C.É. à l'extérieur de l'école. Les préférences des membres sont :

1^{er} choix : Restaurant Au Coin de La Baie; 2^e choix : Restaurant Tre Colori.

Heure suggérée : 18h30

Josée Perron propose donc de tenir la réunion du 15 décembre 2009 dans un restaurant (suivant les préférences des membres) et d'allouer un budget de 20\$/personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Affaires diverses

Rien à signaler.

POINTS DE SUIVI

11. Campagne de financement

Linda Fortin nous fait part du bilan préliminaire de la campagne de financement.

Ce fut une très bonne campagne, seulement 56 caissettes sont revenues sur un total de près de 500 boîtes. Un dépôt de 26 000\$ a été fait, et avec un profit de 50% et incluant les pertes potentielles, un montant d'environ 11 000\$ de profit est prévu.

Il est déterminé que 75% de ce montant servira au projet de rénovation de la bibliothèque, ce qui s'ajoutera au 4000\$ reçu de la subvention (voir p.v. du 6 octobre 2009). L'utilisation du 25% restant (environ 2 800\$) est discrétionnaire.

CE-09-10-15



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Il est également noté que nous avons reçu des objets promotionnels (toutous et ballons) de la compagnie Lamontagne. Il y aura un tirage de ces objets d'ici vendredi parmi les familles qui ont participé.

12. Formations aux membres du C.É.

Formation annulée à cause de la gestion de la crise de la grippe A H1N1. Une offre de service sera refaite cet hiver.

13. Activités parascolaires

Christiane Beaulieu informe les membres de l'état des inscriptions aux activités parascolaires. Il reste encore de la place pour le cours de magie (univers Magique). Le cours de dessin est complet mais on accepterait encore 2 élèves. Il y aura 2 groupes pour le cours d'échec (25 élèves en tout). En janvier 2010, il y aura d'autres activités proposées.

14. Représentant de la communauté

Aucun candidat suggéré par les membres pour l'instant. On continue d'y penser.

15. Sécurité à l'école

Linda Fortin informe les membres de l'état des choses à propos de la sécurité à l'école, depuis les discussions de la dernière séance.

- Un système de cocardes tel que suggéré à la dernière séance sera implémenté.
- Recommandations suite au squat par les policiers pour éviter le vandalisme: plus de banc et poubelle en avant de l'école. Émondage d'arbre. Le système d'air climatisé sera monté sur le toit. L'éclairage reste à revoir.
- Clôtures à réaménager pour les débarcadères (reste à faire).

Nathalie Fortier informe les membres d'un cas récent dans une école secondaire où un individu louche serait entré sans permission. Elle note que l'école Sainte-Marie a une procédure à suivre (classe barrée, etc) via le Plan de mesures d'urgence.

Linda Fortin informe les membres de rencontres de sécurité avec les enseignants et autres professionnels où est discuté ce genre de scénario (« tireur fou ») et le protocole suggéré.

16. Grippe A H1N1

Linda Fortin informe les membres de l'état de la situation concernant la pandémie



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

en cours. Aujourd'hui nous avons atteint 14% d'absentéisme (72 absents !).

Il y a eu 6 cas confirmés jusqu'à maintenant.

Le protocole de prévention tel que discuté à la dernière séance est pratiqué (lavage de main, nettoyage plus adapté de l'école par les concierges, etc.).

Une lettre a été envoyée à la commission scolaire et aux parents les informant que le seuil de 10% d'absentéisme a été atteint.

17. Vérification de la liste des membres du C.É.

Quelques corrections sont apportées

POINTS D'INFORMATION

18. Représentant au Comité de parents

Jean Brûlé, le représentant de l'école Sainte-Marie au Comité de parents, résume aux membres les discussions de la dernière réunion du Comité de parents du 29 octobre 2009, et répond aux questions des membres. Un résumé écrit par Jean Brûlé a été remis aux membres.

19. Parole au Représentant du Service de garde

Rien à signaler.

20. Paroles aux membres

Rien à signaler.

21. Information de la direction

Rien à signaler

22. Affaires diverses

Rien à signaler

23. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Josée Perron, de lever l'assemblée. Il est 20h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09-10-16

-----/-----/-----
Linda Fortin, Directrice Josée Perron, Présidente Date d'adoption du procès-verbal